

Portrait**Dr Sama Esoham, l'émergence du leadership féminin dans la chefferie**

Traditionnellement composés d'hommes, les conseils de notable ou chefferies dans la préfecture de la Kozah s'ouvrent peu à peu aux femmes. Une grande première, Dr SAMA Esoham est entrée dans l'histoire en devenant l'une d'elles...



PAGE 7

INCLUSION FINANCIERE**Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI**

« Grâce au FNFI, mon projet est devenu une réalité », MOHAMED Roulera, commerçante à Lomé

Le commerce a depuis toujours été la passion de Madame MOHAMED Roulera. Pour lui permettre de concrétiser son rêve qui est celui de devenir une commerçante, elle a obtenu le Produit d'Accompagnement...

PAGE 2

ETRANGER**Bénin / Dialogue politique****L'opposition pose une unique condition**

Le chef de l'État béninois s'est exprimé pour la première fois depuis les législatives, le lundi 20 mai 2019 dans un discours empreint de regrets et de compassion pour les victimes de la répression des manifestations qui a fait au moins 4 morts. Mais l'opposition,...

PAGE 4

Entrepreneuriat et numérique**Finale du forum entrepreneurial étudiant le 31 mai**

Plusieurs centaines de candidats participent au concours interuniversitaire de l'innovation entrepreneuriale numérique...

PAGE 11

**Lutte contre la menace terroriste****Le Togo anticipe et mise sur la coopération**

Un comité interministériel, un projet de loi visant à donner au gouvernement des instruments nécessaires pour faire face à des menaces sécuritaires nouvelles. D'importantes mesures sont en cours au Togo pour aider le pays à anticiper face à la menace terroriste inquiétante et grandissante, avec un fort déploiement d'actions de coopération.

PAGE 3

DERNIERES HEURES**Une année scolaire stable**

Les examens de fin d'année viennent de démarrer au Togo par le Baccalauréat d'enseignement général et technique première partie (Bac I). Si jusqu'ici tout se déroule bien, il faut tout de même reconnaître que cela fait longtemps que le Togo est à la quête d'une année scolaire stable.

54 900 élèves de la classe de 1ère toutes séries confondues, dont 21 527 filles soit 39% des candidats, prennent part à cette session de mai 2019. Ils ont démarré en début de semaine avec les épreuves de facultatives. Les épreuves proprement dites ne sont rentrées en jeu que mardi dernier avec la composition française. Selon les témoignages des autorités du système éducatif ...

PAGE 3

Coalition de l'opposition**La dynamique unitaire en souffrance**

La volonté affichée du reste des membres de la Coalition de l'opposition togolaise de se rendre aux élections locales avec des listes communes risque finalement de n'être ...



PAGE 3



SOMMAIRE

Burkina Faso
Le recours contre l'extradition de François Compaoré vers le Burkina-Faso examiné



P 4

Norme Iso 9001 version 2015
Des responsables qualité de la Cedeao outillés



P 5

Lutte contre la maladie d'Alzheimer
Des chercheurs maliens montrent la voie



P 10

Terrorisme
Les raisons qui poussent à la radicalisation



P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

« Grâce au FNFI, mon projet est devenu une réalité », MOHAMED Roulera, commerçante à Lomé

Le commerce a depuis toujours été la passion de Madame MOHAMED Roulera. Pour lui permettre de concrétiser son rêve qui est celui de devenir une commerçante, elle a obtenu le Produit d'Accompagnement Spécial du FNFI, via PADES Microfinance, une des nombreuses institutions de microfinance partenaires du FNFI. Aujourd'hui, c'est avec beaucoup de joie mais surtout avec sentiment de satisfaction qu'elle partage son parcours avec nous.

Lomé, quartier Agoè Zongo. C'est ici dans ce quartier peuplé majoritairement de musulmans que Roulera, elle-même musulmane, vit avec sa famille depuis une trentaine d'années. Voulant devenir commerçante comme sa maman, notre interlocutrice est toujours au parfum de nouvelles opportunités qui puissent lui permettre d'avoir un financement pour démarrer son activité. " J'ai donc entendu parler du FNFI il y a quelques années et j'ai voulu moi aussi intégrer la dynamique de l'inclusion financière. C'est ainsi qu'en remplissant toutes les conditions, j'ai obtenu les 4 cycles du crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF), des crédits de 30.000 à 50.000FCFA qui m'ont permis de démarrer mon activité de vente d'alimentation générale. Au début, je me baladais avec

un plateau sur la tête avec des marchandises à vendre. Avec cette activité, je suis quand même parvenu à rembourser en intégralité le crédit APSEF en question. Après avoir remboursé en intégralité le crédit, j'éprouvais le besoin de passer à échelle mon activité. Louer un petit local pour passer à une alimentation générale complète. Mes propres bénéfices seules ne pouvant me permettre de réaliser mon rêve, j'avais alors besoin d'une aide supplémentaire pour passer à la réalisation de mon projet."

C'est justement pour accompagner les bénéficiaires fins de cycle du crédit APSEF qui ont honoré leurs engagements vis-à-vis des remboursements qu'il est mis en route depuis 2016 un Produit d'Accompagnement Spécial (PAS), produit censé soutenir les bénéficiaires qui

veulent donner un coup d'accélérateur à leurs activités génératrices de revenus.

" Mon agent de crédit après que j'ai eu une séance avec lui par rapport notamment à mon envie de passer à échelle mon activité, m'a informé que le PAS pouvait évidemment être la solution à mon problème. Et quand on m'a déroulé les conditions d'éligibilité, je me suis vite rendu compte que je réunissais toutes les conditions pour obtenir le crédit. C'est ainsi que dans la foulée j'ai obtenu un crédit de 100.000 FCFA ajouté à mes épargnes personnelles qui m'ont permis de louer cette petite baraque et de renforcer les articles que je vendais pour avoir aujourd'hui ce que vous voyez, une alimentation générale digne de ce nom. On n'y trouve un peu de tout. Des boîtes de conserves aux



Madame MOHAMED Roulera

sachets de spaghetti, le sucre, les boîtes de sardines, les épices... Et comme vous pouvez le constater, grâce au

FNFI, mon projet est devenu une réalité et je contribue à ma manière au développement de l'économie nationale."

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... et politiques, les choses se déroulent dans de bonnes conditions. Le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'insertion professionnelle, Tairou Bagbiègue accompagné du directeur de cabinet du ministère des Enseignements primaire et secondaire, a fait un tour dans certains centres.

Le préfet du Golfe, Komlan Agbotsè est aussi allé se rendre compte de l'évolution

normale de l'examen. Il faut rappeler que 145 centres sont mobilisés pour cet examen. Il sera suivi par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) 4 juin, le 17 juin par le Certificat d'études du premier degré (CEPD) et le Baccalauréat deuxième partie (Bac II) et le 8 juillet par le Brevet de technicien supérieur (BTS).

Contrairement aux années précédentes, l'année scolaire 2018-2019 a été stable. On n'a pas connu les

grèves répétitives avec des descentes d'élèves dans les rues. En début d'année, pour une promesse de prime de 2 millions que les syndicats reprochaient au gouvernement de ne pas respecter, on a failli mettre le feu aux poudres. Mais très rapidement, les autorités en charge de l'Education et de la Fonction publique ont rapidement su calmer les ardeurs. Les syndicats de leur côté ont plutôt été patients, compréhensifs et

diplomatiques pour une fois. C'est tout à fait normal, puisque le statut particulier des enseignants a été adopté par l'Assemblée nationale l'année dernière. Même si les enseignants réclament son entrée en vigueur, c'est un bond qualitatif qui a sans doute contribué à l'apaisement constaté dans le secteur cette année. La situation ne sera jamais à 100% rose, il faut l'admettre. Il y aura toujours de nouveaux

besoins à satisfaire.

Les syndicats doivent donc continuer à faire la part des choses et à ne pas exagérer au risque de mettre en péril le cursus scolaire de milliers d'enfants togolais. En même temps le gouvernement ne doit pas jouer à la ruse mais jouer carte sur table. Avec cette dynamique observée de part et d'autre, le Togo continuera d'enregistrer des années scolaires stables.

Edem Dadzie

Lutte contre la menace terroriste

Le Togo anticipe et mise sur la coopération

Un comité interministériel, un projet de loi visant à donner au gouvernement des instruments nécessaires pour faire face à des menaces sécuritaires nouvelles. D'importantes mesures sont en cours au Togo pour aider le pays à anticiper face à la menace terroriste inquiétante et grandissante, avec un fort déploiement d'actions de coopération.

Tous les signaux qui annoncent l'effroyable intégration du Togo de la cartographie des pays ouest-africains sérieusement menacés d'attaques terroristes, mettent aussi le pays en demeure de faire autrement d'ores et déjà. Il se pose désormais au gouvernement le défi de l'intelligence. Pour relever ce défi, le Togo a annoncé, il y a quelques jours, la création d'un comité interministériel pour lutter contre les risques de propagation des violences djihadistes en provenance de pays voisins. Selon une décision du Conseil des ministres, il est créé ce Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) afin de répondre à des menaces terroristes et des attentats quasi-quotidiens qui secouent certains pays limitrophes du Togo. La nouvelle structure a pour mission principale « d'œuvrer à éradiquer ou à réduire sensiblement la propagation de l'extrémisme violent en donnant aux communautés de base les outils et le soutien

dont elles ont besoin pour lutter contre ce fléau et de renforcer la coopération et la collaboration entre l'administration, les forces de défense et de sécurité pour une prévention et une lutte efficace ».

Dans le même esprit, le gouvernement togolais a entamé le renforcement de son arsenal juridique. Il a été en effet adopté un projet de loi visant à lui donner des « instruments nécessaires pour faire face à des menaces sécuritaires nouvelles et durables, tout en assurant un équilibre proportionné entre la préservation des libertés publiques et individuelles et la sauvegarde de la sécurité publique et de l'ordre constitutionnel ».

Bien avant, le discours du chef de l'Etat le 26 avril dernier, à la veille de la fête de l'indépendance, démontrait que les autorités togolaises avaient pleinement conscience de cette épée de Damoclès. Dans ce discours, le numéro 1 togolais reconnaissait que les cellules djihadistes ont été neutralisées et il annonçait une Loi sur la



Yark Damehame, ministre de la sécurité

sécurité intérieure pour mieux lutter contre cette nouvelle menace.

Que faire face à un ennemi insaisissable, aux ambitions sans limites, qui mène une guerre asymétrique dont on il est naturellement difficile de mettre un visage sur les noms ?

Les derniers mois ont été très sanglants pour certains pays de la sous-région ouest africaine, notamment le Burkina Faso et le Bénin dans une certaine mesure. Depuis plusieurs années, la sous-région fait face à une insécurité grandissante, avec une augmentation alarmante d'attaques meurtrières par des

groupes armés, identifiés ou non comme terroristes, auxquelles s'ajoutent des séries d'enlèvements de locaux et d'étrangers.

Pour faire face à cette nébuleuse, le Togo, qui vient de sortir d'une période de violentes manifestations politiques, n'a pas d'autres choix que de mettre les bouchées doubles pour ne pas faire de quartier à ces menaces.

Logé entre trois frontières, le Ghana, le Bénin et le Burkina Faso, il anticipe, non seulement par les mesures sus mentionnées, mais également par la coopération. Des services de renseignements

européens ont confirmé il y a quelques semaines à l'AFP l'arrestation d'éléments « terroristes » dans le nord du Togo. L'alerte des renseignements burkinabé faisant état d'un repli de certains combattants djihadistes sur les territoires du Togo, avait permis effectivement aux autorités togolaises d'appréhender une vingtaine de présumés terroristes. Ces individus ont été aussitôt remis aux autorités du Burkina-Faso. Cette semaine, c'est Jeune Afrique qui signale l'arrestation courant m-mars de Oumarou Diallo, alias Diawo Oumarou, l'un des principaux chefs djihadistes implantés dans l'est du Burkina. Selon le journal, ce dernier tentait de se réfugier au Togo.

Il faut aussi ajouter qu'en début de semaine, chef de l'Etat Faure Gnassingbé a reçu le ministre ghanéen de la sécurité, Albert Kandapaah. Ce dernier était porteur d'un message du président ghanéen Nana Akufo Addo à son homologue du togolais. Le ministre ghanéen n'a pas caché que ses échanges avec le président Faure ont tourné autour des menaces terroristes qui planent sur la sous-région.

Dieudonné Korolakina et Françoise Da Silva

Coalition de l'opposition

La dynamique unitaire en souffrance

La volonté affichée du reste des membres de la Coalition de l'opposition togolaise de se rendre aux élections locales avec des listes communes risque finalement de n'être qu'un vœu pieux. En effet, un autre membre du regroupement pour quelques divergences, vient de prendre aussi congé.

Aujourd'hui, la Coalition de l'opposition n'est plus ce qu'elle était il y a moins de deux ans. Ce mouvement qui est né tel un ouragan emportant tout sur son passage n'a même plus la force d'une brise.

Et pourtant, il aura marqué d'un sceau indélébile la vie sociopolitique du Togo depuis le début de l'ère démocratique.

Mais il a fini par connaître à peu près le même sort que plusieurs autres

regroupements que notre pays a connus. Après avoir perdu petit à petit ce qu'on peut qualifier de gros morceaux, les partis restés au sein de la Coalition avaient promis à leurs militants de participer aux



Madame Adjamagbo-Johnson, coordinatrice de la Coalition de l'opposition

futures élections locales. Ce sera selon eux avec des listes communes.

Mais plus l'on approche de la date prévue pour ces...

Suite à la page 11

Bénin / Dialogue politique**L'opposition pose une unique condition**

Le chef de l'État béninois s'est exprimé pour la première fois depuis les législatives, le lundi 20 mai 2019 dans un discours empreint de regrets et de compassion pour les victimes de la répression des manifestations qui a fait au moins 4 morts. Mais l'opposition, qui n'a vu que de l'inconséquence et du dilatoire, a refusé l'offre de dialogue proposée par Patrice Talon et entend se camper sur sa position : l'organisation de nouvelles élections législatives inclusives.

Dans une déclaration lue par l'ancien député Eric Houndété au siège de la Résistance nationale pour la démocratie à Cotonou, l'opposition béninoise évoque un préalable.

« Notre seule revendication aujourd'hui : c'est l'organisation de nouvelles législatives ... Nous ne marchanderons pas nos acquis démocratiques, renchérit un ancien député. Qu'il accepte déjà l'idée, qu'il ouvre ensuite un dialogue

national. Il pourra toujours, au nom d'un accord politique ou du consensus national, relancer un véritable processus. ».

Et comme préalable à ce dialogue voulu par le chef de l'État, l'opposition veut « la liberté sans conditions du Parlement ». Pour elle, cette liberté du peuple s'est exprimée au soir du 28 avril 2019 dernier quand il a boycotté en masse le scrutin. « Le message du peuple souverain est suffisamment clair

pour que l'on continue de s'y tromper » estime l'opposition.

Puisque le président Talon semble ne pas décrypter ce message pourtant sans équivoque du peuple, l'opposition béninoise entend l'y obliger par l'intermédiaire de la résistance à l'ordre établi par Patrice Talon « qui n'écoute personne d'autre que lui-même, en se jouant de l'institution qu'il incarne, la classe



Talon et des opposants béninois

politique, les leaders religieux, la société civile, la Cedeao, l'Union africaine, l'OIF, la communauté internationale en général ». Dans un message à la Nation le lundi 20 mai dernier, Patrice Talon proposait des « échanges directs, francs

et constructifs au profit du bien commun ». Il évoquait, notamment la relecture de certaines dispositions de la Constitution sans donner de précisions sur le calendrier et le format.

Alexandre Wémima

Burkina Faso**Le recours contre l'extradition de François Compaoré vers le Burkina-Faso examiné**

La plus haute juridiction judiciaire française doit se prononcer le 4 juin sur le pourvoi, à l'appui duquel la défense de François Compaoré a déposé une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) sur les textes régissant l'extradition.



François Compaoré

Impliqué dans le dossier de l'assassinat en 1998 du journaliste Norbert Zongo, le frère de l'ex-président burkinabé François Compaoré avait introduit un recours contre la demande d'extradition introduite par les autorités burkinabé.

Le 5 décembre, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris avait autorisé son extradition vers Ouagadougou, où le dossier Zongo, classé en 2003 après un « non-lieu »

en faveur du seul inculpé, a été rouvert après la chute de l'ex-président Blaise Compaoré, fin octobre 2014.

Devant la Cour de cassation, l'avocat de François Compaoré, Me François-Henri Briard, a souligné le caractère « très sensible » du dossier. L'avocat a eu des mots durs : selon lui, cette affaire concerne un « pays politiquement instable », « dans lequel la justice est délabrée », a-t-il fait valoir. Ce dossier est

sensible aussi du fait du nom du requérant, dont le frère s'est réfugié en Côte d'Ivoire, a plaidé l'avocat. Une « voie facile de vengeance » est de diriger « des poursuites vers le frère », a affirmé Me Briard. Or, pour s'assurer du respect des règles du procès équitable, indispensable pour autoriser une extradition, la chambre de l'instruction ne s'est appuyée que sur des éléments fournis par les autorités burkinabé, a observé l'avocat, remettant en cause leur impartialité. C'est « un homme mort s'il rentre au Burkina Faso », a-t-il assuré.

Âgé de 64 ans, François Compaoré avait été arrêté à l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle en octobre 2017 sur la base d'un mandat d'arrêt émis par les autorités de Ouagadougou. À ce jour, il n'est pas inculpé dans son pays dans cette affaire, à la différence de trois ex-soldats du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), l'ancienne garde prétorienne de Blaise Compaoré.

T.M.

Afrique du sud / Présidence**Cyril Ramaphosa reconduit pour un mandat de 5 ans**

La réélection à la présidence du pays de son chef Cyril Ramaphosa, au pouvoir depuis 2018, était donc une pure formalité. Il a été reconduit pour un mandat de cinq ans, sans qu'aucun vote ne soit organisé, en l'absence d'autre candidat.



Cyril Ramaphosa

« Je déclare Cyril Ramaphosa dûment élu président de la République d'Afrique du Sud », a dit le président de la Cour constitutionnelle Mogoeng Mogoeng, chargé de présider le vote des députés.

Cyril Ramaphosa, 66 ans, dirige l'Afrique du Sud depuis la démission forcée en février 2018 de Jacob Zuma, poussé vers la sortie par l'ANC en raison des forts soupçons de corruption pesant sur lui.

Le président réélu, qui doit annoncer son nouveau gouvernement dans les prochains jours, s'est fixé comme mission de nettoyer le parti et l'État de la corruption et de relancer l'économie de la première puissance industrielle du continent africain.

Il devrait prêter officiellement serment samedi lors d'une cérémonie organisée dans un stade de la capitale Pretoria qui doit réunir plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Vainqueur « in extrémis » des élections législatives du 8 mai 2019 dernier, L'ANC, au pouvoir depuis la fin du régime de l'apartheid en 1994, y a réalisé le plus mauvais score de son histoire à des élections nationales (57,5 %) mais a conservé la majorité absolue au sein de la chambre basse, avec 230 des 400 sièges.

T.M.

Marchés publics

L'Uemoa évalue les textes communautaires

Une mission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) séjourne à Lomé depuis le lundi 20 mai. Elle évalue les textes communautaires sur les marchés publics et les délégations de service public.



Séance de travail avec la mission de l'Uemoa

La mission de l'Uemoa effectue des séances de travail avec l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) et des ministères concernés. Les échanges ont permis de faire l'état de la transposition des textes communautaires sur les marchés publics et les délégations de service public. Les indicateurs de performance du système de passation des marchés publics sont également vérifiés. La mission de l'Uemoa a examiné le cadre juridique et institutionnel du système national des marchés publics.

Le Togo a fait plusieurs réformes ces dernières années pour rendre son système des marchés plus performant. Ces différentes réformes menées par le pays ont été saluées par la mission de l'Uemoa.

Le pays a adopté un décret en

novembre 2018 pour simplifier les procédures de passation des marchés publics et accroître les capacités d'absorption des crédits d'investissement chez les autorités contractantes. Les réformes ont également permis de revoir les seuils de passation, de publication, de contrôle et d'approbation des marchés publics et les procédures de sollicitation de prix.

Ces mesures font partie des recommandations de l'Uemoa pour améliorer la consommation des crédits d'investissement et assurer l'efficacité des dépenses publiques dans les Etats membres de l'Union. Après le Togo, la mission de suivi des réformes en matière de marchés publics et de délégations de service public de l'Uemoa se rendra dans les autres pays de l'Union pour le même exercice.

F.T.

Forum économique Togo-UE Les opportunités du Forum partagées en avant-première à Paris

Une rencontre d'échanges autour du Forum économique Togo-UE s'est tenue mercredi 22 mai à Paris. La rencontre a pour objectif de préparer le Forum qui se tiendra à Lomé les 13 et 14 juin prochains.

Une délégation togolaise composée de la ministre déléguée chargée de l'amélioration du climat des affaires Sandra Johnson, du ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale Kodjo Adedze et de l'ambassadeur du Togo en France Calixte Madjoulba Batossie ont pris part à cette rencontre. Elle s'est tenue en prélude au Forum économique Togo-Union européenne et vise à découvrir les opportunités d'investissement et d'affaires au Togo. Les échanges ont également permis de présenter les grands enjeux du forum et les participants.

754 personnes se sont inscrites sur le site du Forum économique Togo-UE avec 391 projets soumis. Pour rappel, le Forum économique Togo-UE est organisé conjointement par la présidence de la République et le gouvernement togolais, la délégation de l'Union européenne au Togo et le secteur privé national. La rencontre se

tiendra sous le thème : « Bâtir des relations économiques durables et pérennes entre le Togo et l'Union européenne ». Des investisseurs des 28 pays de l'Union européenne sont attendus à Lomé pour cette rencontre. Plusieurs personnalités du monde des affaires européens et togolais, des décideurs politiques, des banquiers et financiers, des patrons des institutions financières africaines et de la sous-région, des patrons de fonds d'investissement, des partenaires académiques et de développement sont attendus à ce premier forum. Le vice-président de la commission de l'Union européenne, chargé de l'Emploi, de la Croissance, de l'Investissement et de la Compétitivité Jyrki Katainen a invité les investisseurs européens à saisir cette occasion unique pour diversifier leur portefeuille d'investissement et élargir leur couverture géographique pour un partenariat gagnant-gagnant entre l'Union européenne et le Togo.

Félix T.

Norme Iso 9001 version 2015

Des responsables qualité de la Cedeao outillés

Des responsables de la qualité des sociétés de la Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'ouest (Fopao) renforcent leurs capacités sur la norme Iso 9001 version 2015. La rencontre a été ouverte mercredi 22 mai à Lomé. Elle permettra d'outiller les participants en matière de management de la qualité.



Des participants à l'atelier

Pendant deux jours, des délégués nationaux responsables de la qualité des entreprises de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de

l'ouest seront outillés sur la norme Iso 9001 version 2015. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du Programme Système qualité de l'Afrique de l'ouest (PSQAO). Il vise à

promouvoir la qualité et à appuyer le secteur privé des Etats de la Cedeao. Selon Lassévi Agbodjan, coordonnateur technique national du PSQAO, cet

atelier « vient à point nommé pour résoudre un problème de faiblesse dans le dispositif pour répondre aux exigences du marché international et local en matière d'évaluation de la conformité à la norme et en matière de management de la qualité ».

La norme Iso 9001, version 2015 est un outil de gestion de la qualité générique. Toutes les sociétés, peu importe leur domaine d'activités peuvent souscrire à cette norme. La norme Iso 9001, version 2015 permet de mettre en place un système de management de qualité performant pour répondre aux attentes des clients et d'autres entités de l'entreprise.

Cette formation intervient « dans le contexte

actuel caractérisé par une accélération des changements, un accroissement des complexités et un durcissement du marché dus à une farouche concurrence, ainsi qu'à des exigences sans cesse croissantes des clients en matière de qualité et de sécurité » a rappelé le directeur du Développement du secteur privé du ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale, Franck Koffi Mensah.

Les participants pourront à l'issue de cette rencontre se conformer aux exigences internationales en matière de qualité dans leurs différents pays.

Félix Tagba

BOA *Express*

TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ



• Bénin • Burkina Faso • Côte d'Ivoire • Mali • Niger • Sénégal • Togo

BOA *Express*



BANK OF AFRICA

Groupc BMCE BANK 

Dr Sama Esoham, l'émergence du leadership féminin dans la chefferie traditionnelle

Traditionnellement composés d'hommes, les conseils de notable ou chefferies dans la préfecture de la Kozah s'ouvrent peu à peu aux femmes. Une grande première, Dr SAMA Esoham est entrée dans l'histoire en devenant l'une d'elles. Elle est Cheffe canton de Pya dans la Préfecture de la Kozah. Elle marque le quotidien des gens de sa communauté en bousculant les idées reçues par son dynamisme et son engagement. Coup de projecteur sur la vie de cette grande âme qui suscite admiration et curiosité.



Dr Sama Esoham

Il est vrai que l'exercice de la chefferie traditionnelle est une tâche prenante et consomante, cependant, dans sa vie quotidienne, Dr Sama Esoham est une femme ordinaire « maternelle et très humble », avec des hobbies, des attentes, des frustrations. Bref, au-delà des exigences et des qualités dues à sa fonction, elle mène une vie normale. Année 1983. Esoham revient de l'ex Union soviétique (actuelle Russie) avec un doctorat en médecine générale en poche et une multitude de projets en tête. Elle intègre la fonction publique en 1985 et se fait remarquer par son dynamisme et son professionnalisme. C'est ainsi qu'en 1994, elle est nommée Directrice préfectorale

de la Santé dans la préfecture de Tchaoudjo, dans la Région centrale. Cependant la jeune médecin ne dort pas sur ses lauriers et est toujours à l'affût de connaissances. Humaniste, elle ne déroge pas à son serment d'Hippocrate. Elle veut encore être plus proche des populations et à leur service. « J'aimais être proche des populations, prendre connaissance de leurs peines, contribuer à les aider. Pour moi, c'était important dans l'exercice de mon métier », clame-t-elle. C'est ainsi qu'en 1997, elle part à Cotonou se spécialiser en Santé publique et est désormais Maître en santé publique. C'est fort de ce titre qu'elle sera nommée directrice régionale de Santé dans la région maritime en 1998 et en 2001 Directrice régionale

Lomé-Commune.

Parallèlement, Mme Esoham est très impliquée dans des activités communautaires et elle n'échappera pas à son destin singulier. En 2004, elle prend une retraite anticipée sur demande de sa communauté. Ainsi, s'écourte le riche parcours administratif de celle qui deviendra Cheffe canton avec une clameur et un assentiment populaires.

Le grand virage

Devenir cheffe canton dans sa localité n'a jamais été une ambition pour Mme SAMA, même si son père a porté cette responsabilité au cours de sa vie. Pour l'ex praticante des métiers de la santé, c'est un coup du destin. « La désignation d'un chef canton dans le septentrion se fait par voie de consultation populaire. C'était donc une surprise lorsqu'un jour, les sages de la localité m'ont fait appel pour me porter la nouvelle : le choix a été porté sur moi de devenir cheffe Canton de la localité ; je ne m'y attendais vraiment pas », raconte-t-elle.

Surprise....Indécise et enfin déterminée ! Mme Esoham finit par prendre les rênes du pouvoir en 2004. « Je me suis finalement dit qu'il fallait que la femme que je suis, arrive à prouver à ses consœurs et à sa communauté qu'on peut avoir confiance en la gent féminine. Il fallait que je prouve de quoi je suis capable ». Très imposante, elle fera des sorties très remarquables comme arbitre pendant plusieurs années aux Evala ,

l'une des grande cérémonies traditionnelles dans la région de la Kara. Un franc succès !

Dr SAMA, à la tête d'un canton dans le septentrion, un vrai changement et un saut qualitatif effectués pour se débarrasser du complexe du mâle dominant et omniscient !

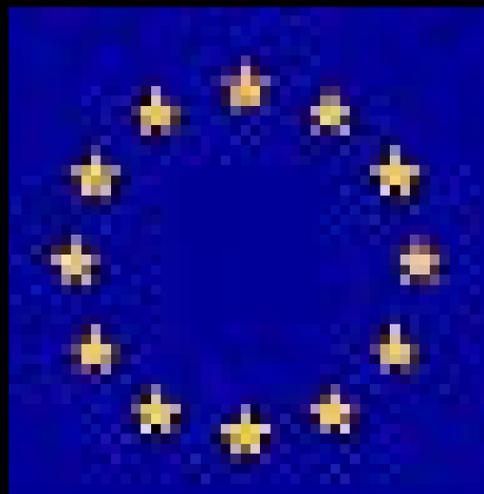
Quotidiennement, elle fait appel à ses qualités de femme de paix, conciliante et intelligente pour occuper sa nouvelle fonction. Le choix de devenir Cheffe ne fut pas aisé pour elle. « C'est un énorme sacrifice que j'ai dû faire ; en revenant au pays après mes études, je ne m'attendais pas à ne plus exercer une activité autre que la Médecine, j'aime le public, j'aime protéger la vie humaine, ce fut une séparation difficile », confie-t-elle.

Esoham se réjouit toutefois de continuer à jouer ce rôle même si les cadres sont différents. « En tant que cheffe canton, je travaille avec les communautés, je suis en contact permanent avec les populations ; j'apporte des solutions à différents problèmes , c'est aussi une manière de faire de la santé publique », estime-t-elle.

Aujourd'hui, c'est avec fierté qu'elle porte son titre à la tête des 8 villages qui constituent le canton de Pya. Elle travaille quotidiennement avec le concours des chefs de village à gérer des conflits familiaux et sociaux, à veiller au développement de la localité et à élaborer des projets dans ce sens. « La population était curieuse de voir ce que la femme peut faire, aujourd'hui, ils en ont pour leur compte et je peux me permettre de dire qu'ils apprécient tout ce que je fais dans le cadre de mes prérogatives », affirme-t-elle, toute confiante.

Edem PEDANOU

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Histoire

L'image ci-dessus pourrait faire rire plus d'un et amuser d'autres... Et pourtant, il s'agit d'un tableau vendu à plus de 30.000.000 € à un mécène qui en connaît toute la valeur. Ce tableau raconte une histoire tragique et émouvante que je viens partager avec vous. Un pauvre vieil homme au temps du grand Louis XIV a été reconnu coupable d'avoir volé un pain et condamné à la peine de mort... Mais une mort tragique: mourir de faim.



Sa fille ayant su sa peine demanda l'autorisation d'aller le visiter. Les gardes à chaque visite, fouillaient correctement la jeune dame ainsi que le bébé de 6 mois qu'elle portait. Puis la laissait visiter son père, une fois par jour. Au bout du quatrième mois, ayant constaté que le condamné n'est ni mort, ni maigre, les autorités décidèrent de le faire surveiller minutieusement. Et le constat fut fait: la fille et seule visiteuse du vieil homme à chacune de ses visites quotidiennes nourrissait son père au lait maternel destiné à

son nourrisson. Informés, les juges au lieu de se fâcher et de la condamner se prirent de compassion pour cette femme devant l'amour qu'elle a porté à son père... Mais aussi devant les ressentiments et sentiments d'une femme devant la vie... Donner d'abord la vie dans la souffrance et la protéger à tout prix... Les juges ordonnèrent la relaxe et la libération du vieil homme et de sa fille.... Tout ceci arriva aux oreilles du grand et célèbre peintre qui va peindre ce tableau pour immortaliser l'histoire.

Cette histoire nous amène aujourd'hui à nous poser certaines questions: La femme est-elle juste l'être frêle et fragile que nous utilisons à notre bon vouloir? Reconnaissons-nous toujours les sacrifices consentis par la femme pour sauvegarder notre vie? Notre bonheur? Jusqu'où sommes nous prêt à aller pour aider, aimer, protéger cet être qui donnerait tout pour sauver une vie, quelle qu'elle soit? Je vous laisse à la méditation.

Photo du jour



Commentez cette photo

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOMÉ?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
GYM FILLOPARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOMÉ

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC.
 Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 13 au 20 / 5 / 2019

JEANNE d'ARC	Marox-R-Star	22220801
St ANTOINE	1048, Av.libération	222129 64
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
TULIPE	Bè	22 21 07 22
ESPERANCE	Nyékonakpoé	22 21 01 28
LIBERATION	Av.Libération	22 22 25 25
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
ROBERTSON	Nyékonakpoé	22 22 28 41
N.D. DE LA TRINITE	S. Taco	22 21 27 80
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
UNIVERS - SANTE	Cité OUA	22 61 81 43
AEROPORT	Aéroport SITO	22 26 21 22
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
INTERNATIONALE	Bd du Haho	22268994
RAOUDHA	Hedzranawoe	91 61 33 32
MISERICORDE	BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES	Zorro-bar	22 35 86 55
BETHEL	Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	22 51 50 49
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN	22 51 63 30
St JOSEPH	BE KLIKAME	22 25 74 65
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
DU POINT E	Djidjolé	22 51 91 71
MAINA	Avédji	70 43 65 34
DIEUDONNE	LLEO 2000	70 44 84 59
EL-SHAMMAH	Amadahomé	7043 25 85
AGOE-NYIVE	Agoè-Nyivé	22 25 83 38
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	93 83 91 00
CHARITE	CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86
DE L'EDEN	Route d'Aneho	70 42 13 98

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Echanges entre des artistes et leur ministère de tutelle

Un nouveau souffle sur la culture togolaise

Kossivi Egbétonyo, le ministre de la Culture, du tourisme et des loisirs a échangé, le 21 mai dernier avec une trentaine de responsables d'associations d'artistes de la chanson et des promoteurs culturels. Cette réunion est le début d'une série de rencontres qui se feront à Lomé et à l'intérieur du pays. C'est la salle de réunion du ministère de l'Environnement qui a servi de cadre d'échanges entre le ministre Kossivi Egbétonyo et les acteurs culturels.



Vue d'ensemble à l'issue de la réunion

Cela fait déjà un moment que Kossivi Egbétonyo a pris les rênes du ministère de la Culture, du tourisme et des loisirs, en remplaçant ainsi l'ex ministre Guy Madjé Lorenzo. Un homme de terrain, Kossivi Egbétonyo prend part à plusieurs événements culturels, notamment les fêtes traditionnelles, des tournages de films, des lancements de concours musicaux...

Dans la lignée des responsabilités qui lui incombent en tant que ministre en charge de la Culture, le ministre Egbétonyo vient d'initier des rencontres avec les artistes et acteurs de la culture togolaise, afin d'échanger avec eux sur les problèmes que connaît ce secteur. Ces rendez-vous entre le ministre et les artistes visent à améliorer les conditions de vie et de travail des artistes, de

trouver de nouvelles orientations au fonds d'aide à la culture, de procéder au diagnostic des maux dont souffrent les artistes et déterminer la contribution de ces artistes au Plan national de développement.

Aube d'une nouvelle ère

Par ailleurs, invités par le ministre à des échanges fructueux et francs en vue de faire de la culture un véritable vecteur

de développement, les artistes ont énuméré une kyrielle de doléances. Il s'agit de la construction des maisons de la culture et des salles de spectacles dans différents quartiers et différentes villes du pays, l'obtention de la subvention du gouvernement au Fonds d'aide à la culture.

la réalité, le chemin peut s'avérer long, et surtout parsemé d'embûches. Cependant, le ministre togolais en charge de la Culture, du Tourisme et des Loisirs ne compte pas reculer aussitôt devant les difficultés liées à la réalisation de ces rêves pour la culture togolaise.

Et, avec ces artistes et promoteurs culturels présents au cours de ces échanges, le ministre en charge de la culture a partagé ses rêves pour la culture dans notre pays, le Togo. « Je rêve d'un Togo où la culture devient un vecteur de développement ! Je rêve d'un Togo où la culture rapproche et incite à la solidarité agissante. Je rêve, enfin, d'un Togo où la comédie corrige les mœurs, où la musique élève l'âme et guérit ses blessures, où l'art réjouit le cœur ! », souhaite Kossivi Egbétonyo.

Tout part d'un rêve. Bien évidemment, du rêve à

« Le courage et la persévérance ont un talisman magnifique devant lequel les difficultés disparaissent et les obstacles s'évaporent », a déclaré le ministre qui a invité les artistes au courage et à la persévérance. Pour le département de la culture, cette rencontre avec les acteurs culturels marque l'aube d'une nouvelle ère. D'après le ministre c'est une ère à marquer par des concertations périodiques pour des échanges dans une ambiance de convivialité et fraternité.

Nadia Edodji



Lire

« **L'enfant noir** » de **Camara Laye. Ed Plon. Pp 30-31**

« ...Le jour venu, à la pointe de l'aube, chaque chef de famille partait couper la première javelle dans son champ. Sitôt ces prémices recueillies, le tamtam donnait le signal de la moisson. Tel était l'usage. Quand à dire pourquoi on en usait ainsi, pourquoi le signal n'était donné qu'après qu'une javelle eût été prélevée sur chaque champ, je n'aurais pu le dire à l'époque ; je savais seulement que c'était l'usage et je

ne cherchais pas plus loin. Cet usage, comme tous nos usages, devait avoir sa raison, raison qu'on eût facilement découverte chez les anciens du village, au profond du cœur et de la mémoire des anciens ; mais je n'avais pas l'âge alors ni la curiosité d'interroger les vieillards, et quand enfin j'ai atteint cet âge, je n'étais plus en Afrique. J'incline à croire aujourd'hui que ces premières javelles retiraient aux champs leur inviolabilité ; pourtant je n'ai pas souvenir que ces prémices connussent une destination particulière, je n'ai pas le souvenir d'offrandes. Il arrive

que l'esprit seul des traditions survive, et il arrive aussi que la forme, l'enveloppe, en demeure l'unique expression. Qu'en était-il ici ? Je n'en puis juger, si mes séjours à Tindican étaient fréquents, ils n'étaient pas si prolongés que je pusse connaître tout. Je sais seulement que le tamtam ne retentissait que lorsque ces prémices étaient coupées, et que nous attendions fiévreusement le signal, tant pour la hâte que nous avions de commencer le travail, que pour échapper à l'ombre un peu bien fraîche des grands arbres et à l'air coupant de l'aube. Le signal donné, les

moissonneurs prenaient la route, et je me mêlais à eux, je marchais comme eux au rythme du tam-tam. Les jeunes lançaient leurs faucilles en l'air et les rattrapaient au vol, poussaient des cris, criaient à vrai dire pour le plaisir de crier, esquissaient des pas de danse à la suite des joueurs de tam-tam. Et, certes, j'eusse sagement fait à ce moment de suivre les recommandations de ma grand-mère qui défendait de me trop mêler aux jongleurs, mais il y avait dans ces jongleries, dans ces faucilles tournoyantes que le soleil levant frappait d'éclairs subits,

tant d'alacrité, et dans l'air tant d'allégresse, tant d'allant aussi dans le tam-tam, que je n'aurais pu me tenir à l'écart. Et puis la saison où nous étions ne permettait pas de se tenir à l'écart. En décembre, tout est en fleur et tout sent bon ; tout est jeune ; le printemps semble s'unir à l'été, et la campagne, longtemps gorgée d'eau, longtemps accablée de nuées maussades, partout prend sa revanche, éclate ; jamais le ciel n'est plus clair, plus resplendissant ; les oiseaux chantent, ils sont ivres ; la joie est partout, partout elle explose et dans chaque cœur retentit... »

Lutte contre la maladie d'Alzheimer

Des chercheurs maliens montrent la voie

Même si les maladies neuro-dégénératives à l'instar de l'Alzheimer ne sont pas monnaie courante en Afrique, il n'est pas superflue pour les chercheurs du continent de s'y intéresser dès maintenant. On a vu comment certaines maladies comme l'hypertension, le diabète et les cancers, considérées comme appartenant à la civilisation occidentale ont envahi nos sociétés en un temps record.



Le *Guiera senegalensis*

C'est dans cette optique qu'une équipe de chercheurs maliens de la Faculté des sciences et techniques de Bamako (FST) et de la Faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie (FM-

POS) ont mené une étude sur les activités anticholinestérasiques des alcaloïdes totaux extraits des feuilles, fruits, écorces de racines et écorces de tronc de *Guiera senegalensis*, une plante médicinale.

Les chercheurs maliens se sont intéressés depuis 2008 à la *Guiera senegalensis*, une plante très connue en Afrique occidentale et utilisée comme panacée pour soigner diverses affections. Appelée « Goundjè » en Bambara, la plante est dotée de plusieurs propriétés. Elle est utilisée par les tradithérapeutes comme antitussif, pour améliorer les états dyspnéiques, pour lutter contre les pneumopathies et les bronchopathies. Dans le cadre de leur étude, les chercheurs ont procédé à des prélèvements sur trois sites dans différentes zones climatiques du Mali. Envoyés en France, les extraits ont été préparés dans le laboratoire des hétérocycles et des glucides de l'université

Blaise Pascal de Clermont Ferrand.

Après analyse, les chercheurs affirment que les résultats positifs obtenus avec certains organes de la plante permettent de croire que cette plante contiendrait une ou des molécules qui pourront lutter contre les maladies neuro-dégénératives. Cependant, indique le Dr Aimé Ainin Somboro, le principal auteur de l'étude : « la confirmation pourrait être obtenue en faisant des tests bio-guidés en vue d'isoler la molécule possédant l'activité et aussi de valider son efficacité ». A la faculté de médecine, les chercheurs fondent beaucoup d'espoir sur cette trouvaille. Les médicaments disponibles sur le marché ne sont que des traitements

symptomatiques de la maladie. Les chercheurs maliens espèrent donc que les traitements préventifs et curatifs de la pathologie d'Alzheimer seront développés à partir de leur découverte. C'est une réelle nécessité aujourd'hui. En effet, avec le vieillissement de la population, explique le Dr Aimé Ainin Somboro, la maladie d'Alzheimer est devenue un problème de santé publique. Des études récentes ont montré que le coût global pour la société devrait s'alourdir, car la prévalence de la maladie croît avec l'espérance de vie des populations.

Jusqu'à présent, rapportent les chercheurs, « les recherches ont eu pour but essentiel d'augmenter l'activité du système nerveux central ». vivement donc que le « Goundjè » fasse bientôt ses preuves.

Edem Dadzie

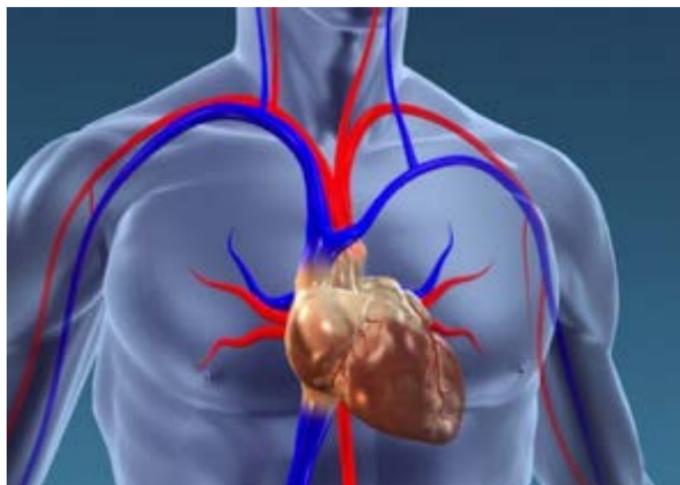
Source : Journal scientifique et technique du Mali (JSTM)

Maladies cardiaques

Types, facteurs de risque et prévention

Les maladies cardiaques sont légions de nos jours. Les connaître avec leurs facteurs de risque, c'est être avisé.

Les maladies cardiaques commencent souvent tranquillement, passant de l'hypertension artérielle à l'obstruction des artères coronaires avec peu de symptômes évidents. Mais l'issue peut être fatale. Voici un détail de chaque stade des maladies cardiaques, afin de repérer les éventuels symptômes, obtenir un diagnostic et trouver un traitement adapté.



Le cœur humain

Hypertension artérielle

Les artères à l'origine souples et élastiques chez les plus jeunes, durcissent avec l'âge. Ce problème peut être aggravé par une surcharge pondérale, un manque d'activité physique et le tabagisme. La tension artérielle commence alors à monter, forçant le cœur à pousser le sang à travers les vaisseaux avec une pression plus élevée. Avec le temps, ce processus peut endommager les parois des vaisseaux sanguins, créant ainsi des endroits parfaits où le cholestérol peut se

déposer.

Athérosclérose

Un taux élevé de cholestérol dans le sang, l'hypertension artérielle et d'autres facteurs de risque peuvent entraîner l'accumulation de cholestérol dans les dépôts de plaques, limitant ainsi la circulation sanguine vers le cœur. Les artères coronaires sont obstruées. On parle donc d'athérosclérose.

Angine de poitrine

Pour certaines personnes, le rétrécissement des

artères coronaires provoque des douleurs thoraciques, plus connues sous le nom d'angine de poitrine. Grâce à ces douleurs, les personnes qui en souffrent peuvent se rendre compte sans difficulté qu'elles ont un problème de santé.

Crise cardiaque

La crise cardiaque a lieu lorsqu'une plaque se brise, provoquant la formation d'un caillot de sang qui bloque une artère qui alimente le cœur. Quand un caillot bloque le sang au cerveau, il s'agit d'un

Accident vasculaire cérébral (AVC). La plupart des personnes qui en sont victimes, ne ressentent aucun signe avant-coureur.

Valvulopathie cardiaque

Le vieillissement combiné à l'hypertension artérielle, au diabète et à d'autres facteurs de risque peut également endommager les valvules cardiaques. Ces « volets » qui s'ouvrent et se referment servent à synchroniser la circulation sanguine dans le cœur. Une fois abîmées, les valvules n'arrivent plus à s'ouvrir ou à se fermer complètement. Cela limite l'écoulement du sang hors du cœur, ou permet au sang de s'infiltrer au mauvais moment. Avec le temps, ce problème provoque des douleurs à la poitrine, des sensations d'essoufflement, d'évanouissement, d'étourdissement ou de fatigue.

Insuffisance cardiaque

L'hypertension artérielle, l'athérosclérose, les maladies valvulaires et les crises cardiaques, seules ou combinées au diabète, aux troubles thyroïdiens et à d'autres maladies, peuvent affaiblir le cœur.

Ce dernier a de plus en plus de mal à pomper le sang dans le corps. Dans ce cas, on parle d'insuffisance cardiaque. Cet affaiblissement peut entraîner une sensation d'essoufflement, de fatigue ainsi que des gonflements au niveau des jambes, du cou et de l'abdomen.

Mise au point

Le cœur est un organe très important du corps, il en est le moteur selon les cardiologues. Attention donc de ne pas jouer avec cet organe. Un arrêt cardiaque de 5 mn engendre des séquelles irréversibles. Et lorsque le cerveau manque d'alimentation pendant 10 mn (puisque c'est le cœur qui l'alimente), c'est la mort. Le cœur doit être entretenu notamment par l'activité physique, une bonne hygiène de vie, une alimentation riche en fruits et légumes, pauvre en gras. Soyez surtout attentif aux moindres signes inhabituels. Consultez un cardiologue au moindre problème. Pas de place à l'automédication avec le cœur, ce serait suicidaire.

E. Dadzie

Source : Santé-magazine

Terrorisme

Les raisons qui poussent à la radicalisation

Dans le contexte géopolitique actuel des Etats, le terrorisme, ce phénomène qui s'est invité dans beaucoup de pays africains continue de prendre de l'ampleur, sous le regard impuissant des chefs d'Etat et des organisations internationales. Boko Haram au Nigéria, les Shebab en Somalie, Jund al-Khilafa en Tunisie, l'Organisation Etat Islamique en Egypte, la liste est non exhaustive, sont les groupes terroristes qui revendiquent habituellement ces actes horribles (suicides orchestrés, attentats à la bombe, tueries à la chaîne, détournements d'avions ou de bateaux, enlèvements et assassinats pour ne citer que ceux-là) qui pour l'essentiel, sont sous-tendus, selon leurs auteurs, par d'intimes convictions. Quelles sont les raisons qui poussent vers cet extrémisme et ces dernières justifient-elles la mort de toutes ces victimes ?



Arrestation d'une bande de terroristes

« Il n'y a pas de fumée sans feu », s'accorde-t-on généralement à dire. La radicalisation, si nous partons du fait que "l'homme naît bon mais c'est la société qui le corrompt", est le résultat d'une accumulation de facteurs liés à l'individu, ses

relations, sa communauté, sans oublier les situations malencontreuses de la vie notamment le décès d'un ou des parents, les difficultés financières etc. A cela s'ajoutent le sentiment d'être marginalisé, une ambition démesurée, une fascination pour la violence,

l'instabilité psychologique, le niveau d'instruction, un manque de repère culturel, l'appartenance (volontaire ou non) depuis l'adolescence à une fratrie ou un réseau. Vu de cet angle, l'adepte a le sentiment de participer à une cause noble et glorieuse, destinée à racheter sa vie passée, parfois délinquante, ce qui explique son reniement des valeurs intellectuelles et morales de la société qu'il juge vides de sens. De fait, la propagande terroriste lui permet de "légitimer" ses actes, de trouver "paix" et satisfaction. En ce sens, en dépit des victimes occasionnées (peines causées aux parents et/ou ses proches, populations décimées etc.), c'est son intérêt personnel qui prévaut.

Peu importe le motif, la vie humaine est inaltérable

En 2014, au moins 200 personnes ont été tuées dans les attaques perpétrées par Boko Haram. En 2017, 588 personnes ont perdu la vie dans l'explosion d'un camion devant l'hôtel Safari de Mogadiscio. La même année au Burkina Faso, un commando de

deux hommes ouvre le feu sur la terrasse d'un restaurant et tue 18 personnes sans oublier les récentes récidives sanctionnées à la fois de pertes en vies humaines et de pertes matérielles. Sans occulter l'aspect terrifiant de ces actes, il convient de se demander si la cause défendue en vaut vraiment ce sacrifice ? Absolument pas ! Ces groupes notoires avec des exigences, qui pour la plupart, sont motivées par des argumentaires qui résistent à l'analyse, doivent être annihilés dans cette course affolante. La personne humaine ne doit pas servir de moyen pour alimenter des intérêts caricaturaux ou faire pression sur un gouvernement quelconque, pour une fin irrationnelle qui plus est.

Incapacité des organisations internationales

Le mal n'est pas seulement le propre des pays africains. Il s'observe dans toutes les nations, sur tous les continents, au vu et au su des institutions chargées du maintien de la paix dans le monde. Ces actes

djihadistes sont, jusqu'ici, mal maîtrisés par la communauté internationale qui tente désespérément le dialogue à travers des conférences, des sommets avec pour but "l'unification" des pays pour une lutte efficace contre le fléau. Pour l'instant, on n'en est pas encore là et cette barbarie gagne considérablement du terrain à la grande satisfaction des bourreaux.

Il n'existe pas de problème sans solution

"Aux grands maux les grands remèdes", cette situation haut combien embarrassante n'a que trop duré. Les pays doivent se lancer véritablement le défi d'y mettre fin en renforçant leurs systèmes de sécurité, en resserrant leurs troupes et en fédérant leur énergie pour la cause commune. Toutefois, la source de financement et d'approvisionnement d'armes de ces terroristes demeure une zone d'ombre qu'il faut élucider. Seraient-ils soutenus par ceux-là même qui tentent de les combattre ?

Aké Augustin (stagiaire)

Entrepreneuriat et numérique

Finale du forum entrepreneurial étudiant le 31 mai

Plusieurs centaines de candidats participent au concours interuniversitaire de l'innovation entrepreneuriale numérique. Ils sont issus des universités publiques et des établissements privés togolais

Vingt projets seront récompensés et bénéficieront d'un accompagnement auprès d'incubateurs. En outre, trois Prix seront attribués aux porteurs de projets sur la base de la créativité et de l'innovation.

Le lauréat recevra un

chèque de 500.000 CFA et une invitation à l'édition 2020 du Salon Vivatech de Paris. L'occasion d'y présenter son travail et d'identifier de potentiels investisseurs.

« Ce challenge a pour objectif de développer la fibre entrepreneuriale chez

les étudiants, en déceler les meilleurs potentiels, en vue d'apporter un soutien à leur initiative », a expliqué mardi Joël Agboglo, le coordonnateur du concours. Cet événement se déroule dans le cadre d'un Forum sur l'entrepreneuriat numérique chez les étudiants et les



jeunes diplômés. Selon les experts, le digital est susceptible de créer de nombreux emplois et d'être un fort vecteur de croissance. La grande

finale qui aura lieu le 31 mai prochain au Palais des congrès de Lomé.

Source : republicoftogo.com

Coalition de l'opposition

Suite de la page 3

La dynamique unitaire en souffrance

... élections plus l'incertitude s'installe. La Coalition dans sa forme actuelle pourra-t-elle vraiment proposer des listes communes à ses irréductibles partisans ? Il ne serait pas à ce jour prudent de parier là-dessus en tout cas. Par le passé des promesses similaires ont été faites et finalement

par quelle magie l'on ne sait, les acteurs politiques ont pris chacun son chemin dans l'optique sans doute de glaner des voix.

Aujourd'hui, c'est peut-être le même schéma qui est sur le point de se répéter. Selon des informations recueillies chez nos confrères de radio

Taxi FM dans le journal de 6h 45 hier, le président du parti politique Santé du peuple, Georges Kuessan William, a mis fin à sa participation au regroupement. Le médecin-politicien réclame la candidature unique d'une personnalité apolitique en 2020.

Il s'agit là d'un débat d'une

autre nature. Alors que les partis de l'opposition parlementaire dont ceux de la Coalition n'ont pas encore réglé la question liée à leur participation aux élections locales, pourront-ils trouver une solution à cette histoire de candidature unique pour l'élection présidentielle de 2020 ? Ce n'est pas sûr.

Ce nouveau départ est le signe que la dynamique

unitaire annoncée est sérieusement en souffrance. Madame Adjamagbo-Johnson et les fidèles partis membres de la Coalition peuvent toujours nous surprendre. Cela ne sera que dans leur propre intérêt et celui de leurs militants. Mais pour l'instant, le constat est que nous allons vers une participation en rang dispersé.

Edem D.

SCHOOL ASSUR®

School Assur opérationnel depuis quand ?



SCHOOL Assur est opérationnel depuis le 1er septembre 2017 pour la rentrée scolaire 2017-2018 et sans interruption durant les vacances scolaires.

 @SchoolAssurT